

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 juin 2017

RENFORCEMENT DU DIALOGUE SOCIAL - (N° 4)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AS27

présenté par
M. Collard

ARTICLE 9

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'article 9, qui relève d'une loi de finances de l'État n'a donc pas sa place dans le présent projet concernant une loi d'habilitation en matière sociale .